



Fiche activité

Discours toxiques

Définition, analyse et impact



© Amnesty International

Sommaire

Qu'est-ce qu'un « discours toxique » ? - brainstorming	4
Activité 1	4
Déroulement	5
Identifier des discours toxiques - analyse de film	6
Activité 2	6
Déroulement	7
Analyser des discours toxiques - de mal en pis	8
Activité 3	8
Déroulement	9
Les conséquences des discours toxiques - étude de cas	10
Activité 4	10
Déroulement	11
Exemples de discours toxiques	12
Annexe 1	12
Exemples de discours toxiques – thématique : femmes	12
Exemples de discours toxiques – thématique : personnes LGBTI*	13
Exemples de discours toxiques – thématique : personnes musulmanes	14
Exemples de discours toxiques – thématique : personnes réfugiées	15
Exemples de discours toxiques – thématique : personnes roms	16
Diamant	17
Annexe 2	17
Fiche mémo « grille d'analyse des discours toxiques »	18
Annexe 3	18
Articles thématiques	21
Annexe 4	21
Discours toxiques à l'encontre des femmes	21

Discours toxiques à l'encontre des rohingyas	23
Discours toxiques à l'encontre des personnes LGBTI*	25
Déclaration universelle des droits de l'homme simplifiée	27
Annexe 5	27
Études de cas - Questionnaire	28
Annexe 6	28
Fiche mémo « Les conséquences des discours toxiques »	29
Annexe 7	29
Les conséquences des discours toxiques sur les individus	29

Ces activités sont extraites du livret pédagogique « Les discours toxiques ».

Qu'est-ce qu'un « discours toxique » ? - brainstorming

Activité 1

Objectifs

- Élaborer collectivement une définition d'un « discours toxique ».



Durée
15 minutes



Public
À partir de 12 ans
De 8 à 30 personnes



Matériel
• Post-it et stylos
• Tableau et grandes feuilles de papier
• Marqueurs



Préparation
• Distribuez à chaque personne plusieurs post-it.

Déroulement

1. Écrivez sur le tableau « discours toxique ». Demandez aux participantes et participants, individuellement, de noter tous les mots qui leur conviennent à l'esprit à la lecture de ce terme (un mot par post-it).
2. Formez des groupes de 3-4 personnes et distribuez à chaque groupe une grande feuille de papier et un marqueur. Donnez-leur quelques minutes pour organiser leurs post-it et partager leurs réflexions. Demandez-leur de rédiger collectivement leur définition de « discours toxique » en s'appuyant sur leurs différents mots.
3. Chaque groupe vient ensuite présenter devant les autres la définition qu'il a élaborée.
4. Demandez au groupe d'identifier les points communs à toutes les définitions proposées. Manque-t-il des éléments qui permettraient de définir les discours toxiques ? Vous pouvez vous aider de la définition proposée dans le glossaire pour compléter si besoin.

Identifier des discours toxiques - analyse de film

Activité 2

Objectifs

- Identifier des discours toxiques et les stéréotypes et préjugés qui en sont à l'origine.
- Identifier les rôles de chaque acteur dans une situation où un discours toxique est exprimé.
- Introduire la question de l'impact des discours toxiques sur les personnes ciblées et celle des stratégies qui peuvent y être apportées.



Durée
30 à 40 minutes



Public
À partir de 14 ans
De 8 à 30 personnes



Matériel
• Ordinateur avec une connexion à Internet
• Vidéo-projecteur
• Tableau ou grande feuille de papier et marqueurs



Préparation
• Aménagez la salle de façon à ce que tous les participants puissent voir l'écran, et à ce qu'ils puissent s'installer en cercle après la projection pour discuter.

Déroulement

« Boîte à outils » est un court-métrage réalisé dans le cadre des ateliers « Cinéma et Droits humains » (janvier-juin 2019), par les élèves du CFI Montigny-le-Bretonneux (78). Réalisatrice/intervenante cinéma : Anaïs Sartini. En partenariat avec Amnesty International France et Diptyque Théâtre.

Synopsis : Sur un chantier d'apprentissage, dans une salle de câblage électrique, une boîte à outils a disparu. Mamadou, un nouvel apprenti, est accusé de vol par Erwan. Il veut le dénoncer au chef de chantier. Mamadou risque le licenciement. Mais Youssouph a un doute sur l'accusation.

1. Projetez le film.

Lien vers la vidéo : vimeo.com/342057274

Mot de passe : discourstoxiques

2. Demandez aux personnes participantes de résumer brièvement le film.

- Quels sont les discours toxiques exprimés ?
- Sur quoi se fondent ces discours ? Rappelez les définitions de « stéréotype » et « préjugé ».
- Qui manifeste des préjugés ? Envers qui ? Quels sont ces préjugés ?
- Connaissez-vous des termes pour qualifier ces attitudes (xénophobie, racisme, homophobie, anti-tziganisme, âgisme) ?
- Comment interprétez-vous les changements de lumière successifs au cours du film ? À quels moments la salle s'obscurcit-elle ? S'éclaire-t-elle ?

3. Faites un tableau avec 3 colonnes : Auteur d'un discours toxique – Victime d'un discours toxique – Témoin. Demandez aux personnes participantes de placer les différents protagonistes dans les colonnes. Est-ce que certains protagonistes peuvent être placés dans plusieurs colonnes à la fois ? Pourquoi ?

4. Entamez une discussion avec le groupe :

- Comment réagissent les personnages injustement accusés du vol de la boîte à outils ? Comment réagissent les témoins ? Comment réagissent les auteurs ? Décrivez les émotions manifestées par chacun des protagonistes.
- Qu'auriez-vous ressenti à la place des personnages ? Comment auriez-vous réagi ?
- Dans les dialogues, quelles sont les réponses apportées aux discours toxiques et aux préjugés ? Vous paraissent-elles efficaces ?
- Est-ce que toutes les réactions sont exprimées par la parole ? Décrivez d'autres types de réactions (posture du corps etc.).



Analyser des discours toxiques - de mal en pis

Activité 3

Objectifs

- Identifier les éléments permettant de qualifier un discours toxique.
- Introduire la question de l'impact des discours toxiques.



Durée
45 à 60 minutes



Public
À partir de 14 ans
De 8 à 30 personnes



Matériel

- Exemples de propos toxiques (Annexe 1) et « diamant » (Annexe 2) pour classer les propos
- Ruban adhésif ou pastilles adhésives
- Grille d'analyse des discours toxiques (Annexe 3)
- Tableau ou grande feuille de papier ou marqueurs



Préparation

- Imprimez pour chaque personne participante : une liste de 9 exemples de propos toxiques
- Imprimez et prédécoupez pour chaque groupe :
 - Une série de 9 exemples de propos toxiques,
 - Un diamant au format A3.

Déroulement

1. Distribuez une série de 9 propos toxiques à chaque personne participante. Demandez-leur de classer individuellement les propos du « plus nuisible » (n°1) au « moins nuisible » (n°9)

À noter : Des exemples thématiques vous sont proposés pour aborder les discours toxiques envers les femmes ou les personnes LGBTI, musulmanes, réfugiées ou roms. Vous pouvez travailler sur une seule thématique, ou sur plusieurs thématiques en même temps, en veillant à ce que plusieurs personnes et groupes travaillent sur une même thématique, afin de pouvoir comparer les réponses.

2. Formez des groupes de 4 personnes ayant travaillé sur une même thématique. Laissez-leur du temps pour comparer leurs classements respectifs, puis distribuez-leur un diamant et demandez-leur de se mettre d'accord pour effectuer un nouveau classement commun. En haut du diamant, les personnes participantes devront placer l'exemple de propos qu'elles estiment le plus nuisible, en dessous, deux exemples qui leur semblent un peu moins nuisibles, et ainsi de suite jusqu'au bas du diamant.

3. Une fois le classement effectué, affichez les résultats et donnez un temps aux participantes et participants pour observer les différents classements.

4. Questionnez le groupe :

- A-t-il été facile d'évaluer les différents propos ?
- Comment se sont passées les discussions au sein des groupes ? Y a-t-il eu de profonds désaccords ?
- Quelles différences et similarités observez-vous entre les différents classements ? Faites ressortir que les « échelles » de valeurs et la perception de ce qui est plus ou moins « nuisible » est propre à chaque personne, et qu'il est difficile de « négocier » autour de nos valeurs respectives.
- Les propos rentrent-ils dans le cadre de la liberté d'expression ? Certains pourraient-ils être interdits par la loi ?
- Sur quels critères vous êtes-vous appuyés pour effectuer votre classement ?
- Notez les critères au fur et à mesure au tableau. Vous pouvez vous appuyer sur la grille d'analyse des propos toxiques proposée en fiche mémo pour alimenter la discussion ou compléter.
- À quoi cela peut-il servir d'évaluer les propos toxiques ? Vous semble-t-il nécessaire de réagir face à chacun des propos ? À quels propos vous sentiriez-vous capables de répondre ? Les propos que vous avez qualifiés de « plus nuisibles » sont-ils ceux face auxquels il vous semble le plus facile d'agir ? Pourquoi ?

Les conséquences des discours toxiques - étude de cas

Activité 4

Objectifs

- Prendre conscience des conséquences des discours toxiques sur les personnes visées, et sur toute la société.



Durée
60 minutes



Public
À partir de 14 ans
De 8 à 30 personnes



Matériel

- Articles thématiques (Annexe 4)
- Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) version simplifiée (Annexe 5)
- Questionnaire à remplir (Annexe 6)
- Grandes feuilles de papier, marqueurs
- Fiche mémo « Les conséquences des discours toxiques » (Annexe 7)



Préparation

- Imprimez les articles thématiques, la DUDH simplifiée et un questionnaire par groupe.
- Sur trois grandes feuilles de papier, inscrivez « impacts sur les personnes cibles », « impacts sur la société », « violations des droits humains »
- Aménagez la salle en plusieurs espaces de lecture, avec des tables et des chaises.

Déroulement

1. Formez des groupes de 3-4 personnes. Chaque groupe travaille sur l'une des trois thématiques. S'il y a plus de trois groupes, plusieurs groupes peuvent travailler sur la même thématique.
2. Laissez un temps aux groupes pour lire les articles. Demandez-leur de répondre au questionnaire.

3. Affichez les trois grandes feuilles de papier avec « impacts sur les personnes ciblées » « impacts sur la société » et « violations des droits humains ».

En grand groupe, chaque groupe présente un résumé de la situation exposée dans son article, à l'aide du questionnaire rempli.

Au fur et à mesure des retours des différents groupes, inscrivez sur les feuilles correspondantes les impacts des discours toxiques sur les personnes ciblées, sur la société dans son ensemble et les violations des droits humains qu'ils impliquent ou peuvent entraîner.

En vous aidant de la fiche mémo et du glossaire, faites le lien avec les notions de stéréotype, préjugé et discrimination, et explicitez celles de harcèlement et de crime de haine.



Exemples de discours toxiques

Annexe 1

Exemples de discours toxiques – thématique : femmes

« C'est normal que les femmes gagnent moins, elles sont moins intelligentes et travaillent moins que les hommes. »

// Commentaire d'un internaute sur la page Facebook du ministre du travail.

« 10 choses qui prouvent que les femmes sont naturellement plus faibles que les hommes. »

// Infographie publiée sur un blog suivi par 60 personnes.

« S'il n'y a pas autant de femmes députées que d'hommes députés, c'est simplement que les femmes s'intéressent moins à la politique. »

// Déclaration faite par un député à l'occasion d'un débat télévisé diffusé en deuxième partie de soirée.

« Fini le laissez-aller ! Perdez 10 kilos en seulement 2 mois ! »

// Titre d'un magazine féminin en vitrine de tous les kiosques.

« Sale pute, ferme ta gueule ou c'est moi qui vais te faire taire ! »

// Commentaire sous la vidéo d'une YouTubeuse qui dénonce le harcèlement en ligne.

« Si les femmes se mettent à diriger des entreprises, qui va s'occuper des enfants ? »

// Un humoriste pendant un sketch.

« Tu n'as pas honte de t'habiller comme ça ? Respecte-toi ! »

// Commentaire d'une jeune fille à sa camarade de classe qui est venue au collège en jupe.

« Les femmes victimes de violences conjugales qui ne quittent pas leur conjoint doivent assumer leur part de responsabilité dans la situation. »

// Déclaration d'un sociologue interviewé au journal télévisé de 20 heures.

« Je préfère travailler avec des comédiennes jeunes, passé 40 ans les femmes ne sont plus aussi jolies et désirables. »

// Tweet d'un acteur célèbre.

Exemples de discours toxiques – thématique : personnes LGBTI*

*LGBTI : lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes

« Si mon enfant est gay, je le vire de chez moi. »

// Commentaire anonyme sous la vidéo d'un YouTubeur très connu annonçant son homosexualité.

« C'est bien dommage que nous n'ayons plus de camps de concentration aujourd'hui. On pourrait y mettre tous les pédés. »

// Commentaire sur la page Facebook d'un groupuscule d'extrême-droite.

« On ne choisit pas son genre ! Les personnes trans sont des malades mentales. »

// Tweet d'un acteur célèbre.

« Un homme avec un homme, une femme avec une femme, c'est contre-nature. »

// Déclaration d'une députée lors d'un débat télévisé.

« Sale gouine ! »

// Tag sur le casier d'une élève de collège.

« Non à l'homofolie, la famille, c'est sacré ! »

// Slogan scandé par des milliers de personnes manifestant contre l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe.

« Les personnes intersexes doivent être opérées pour correspondre aux attentes de la société sur ce que doit être un homme ou une femme. »

// Titre d'un article publié dans une revue médicale.

« Permettre aux personnes LGBTI d'élever des enfants, c'est la destruction de la famille et une menace pour l'avenir de l'humanité. »

// Déclaration d'un député lors d'une session parlementaire.

« Le lobby LGBTI veut pervertir la société, on devrait interdire les Marches des Fiertés. »

// Commentaire sur un site d'information en ligne.

Exemples de discours toxiques – thématique : personnes musulmanes

« Les musulmans vont bientôt devenir majoritaires et nous devrons nous soumettre à la Sharia. »

// Commentaire posté par un habitant sur le forum de la municipalité.

« Qu'est-ce que ça fait de partager la vie d'un terroriste ? »

// Titre d'un article de magazine qui traite d'un couple dont l'homme est musulman.

« Je pourrais tuer tous les musulmans ! »

// Tweet d'un individu après une attaque terroriste dans votre ville.

« Les musulmans sont des barbares qui ne respectent pas les femmes. »

// Déclaration d'un présentateur télé durant une émission de deuxième partie de soirée.

« Musulmans ! Restez loin de notre ville ! Vous n'êtes pas les bienvenus. »

// Déclaration sur un tract politique avant les élections municipales.

« Les musulmans ne s'intégreront jamais à la société française. Leur culture et leurs valeurs sont trop différentes. »

// Déclaration d'un sociologue au journal de 20 heures.

« Accueillir des réfugiés musulmans expose la France à la menace terroriste. Il faut fermer les frontières. »

// Article d'un blog suivi par 60 personnes.

« La religion est une affaire privée. On devrait interdire aux musulmans d'arburer des signes religieux dans l'espace public. »

// Un député dans une interview pour un quotidien national.

« Les musulmans sont la cause de tous les problèmes dans notre pays. »

// Commentaire anonyme sur un site d'information alternatif.

Exemples de discours toxiques – thématique : personnes réfugiées

« Les réfugiés ne s'intégreront jamais dans notre société. »

// Un sociologue interviewé au journal télévisé de 20 heures.

« Rentrez chez vous ! »

// Slogan prononcé par des dizaines de manifestants empêchant des personnes réfugiées de passer la frontière française.

« L'accueil des étrangers coûte trop cher à la France. On ne peut pas accueillir toute la misère du monde. »

// Un ministre lors d'un discours officiel.

« Si vous ne voulez pas que vos mères et vos sœurs soient violées, dégageons tous ces migrants. »

// Un individu sur Twitter suivi par 380 000 personnes.

« La France aux Français ! »

// Tag sur le mur d'un centre d'hébergement d'urgence accueillant des personnes réfugiées.

« Bientôt, nous nous sentirons étrangers dans notre propre pays. Les réfugiés n'ont pas leur place ici. »

// Commentaire anonyme sous un article en ligne traitant de l'accueil des réfugiés.

« Accueillir des réfugiés expose la France à la menace terroriste. Il faut fermer les frontières. »

// Article d'un blog suivi par 60 personnes.

« Les réfugiés viennent uniquement pour profiter des aides sociales. On ferait mieux de s'occuper d'abord de nos SDF français ! »

// Un membre de votre famille durant un repas réunissant grands-parents, enfants, petits-enfants.

« Je déteste les réfugiés ! Je vais les renvoyer dans leur pays moi-même ! »

// Une personne dans un bar.

Exemples de discours toxiques – thématique : personnes roms

« Les Roms volent et ne veulent pas travailler. »

// Propos dans une lettre échangée entre deux amis.

« Débarrassons-nous des Manouches qui pullulent aux abords de notre ville. »

// Pétition en ligne signée par 17 000 personnes.

« Les Gitans sont répugnantes »

// Commentaire sur le site internet d'un groupuscule d'extrême-droite.

« Le génocide des Roms est un détail de l'Histoire. Ils méritaient d'être exterminés. »

// Déclaration d'un historien dans une émission télévisée.

« Nous ne voulons pas de Tsiganes dans notre école. »

// Commentaire d'une élève de 13 ans sur le groupe privé Facebook de sa classe.

« Choppe un Gitan pour lui refaire la face ! »

// Une tâche pour des abonnés d'un site internet sur lequel les utilisateurs se lancent des défis.

« Les Roms, ces parasites de notre société. »

// Titre d'un article publié dans un journal d'information alternatif.

« Les Roms ne méritent pas d'être traités comme des citoyens comme les autres. Quand nous gagnerons, nous nous occuperons de ce problème. »

// Déclaration d'un candidat à une élection locale à l'occasion d'un meeting devant 500 personnes.

« Si vous repérez un Rom à proximité dans le bus, mieux vaut changer de siège pour être en sécurité. »

// Conseil donné par un guide à un groupe de touristes.

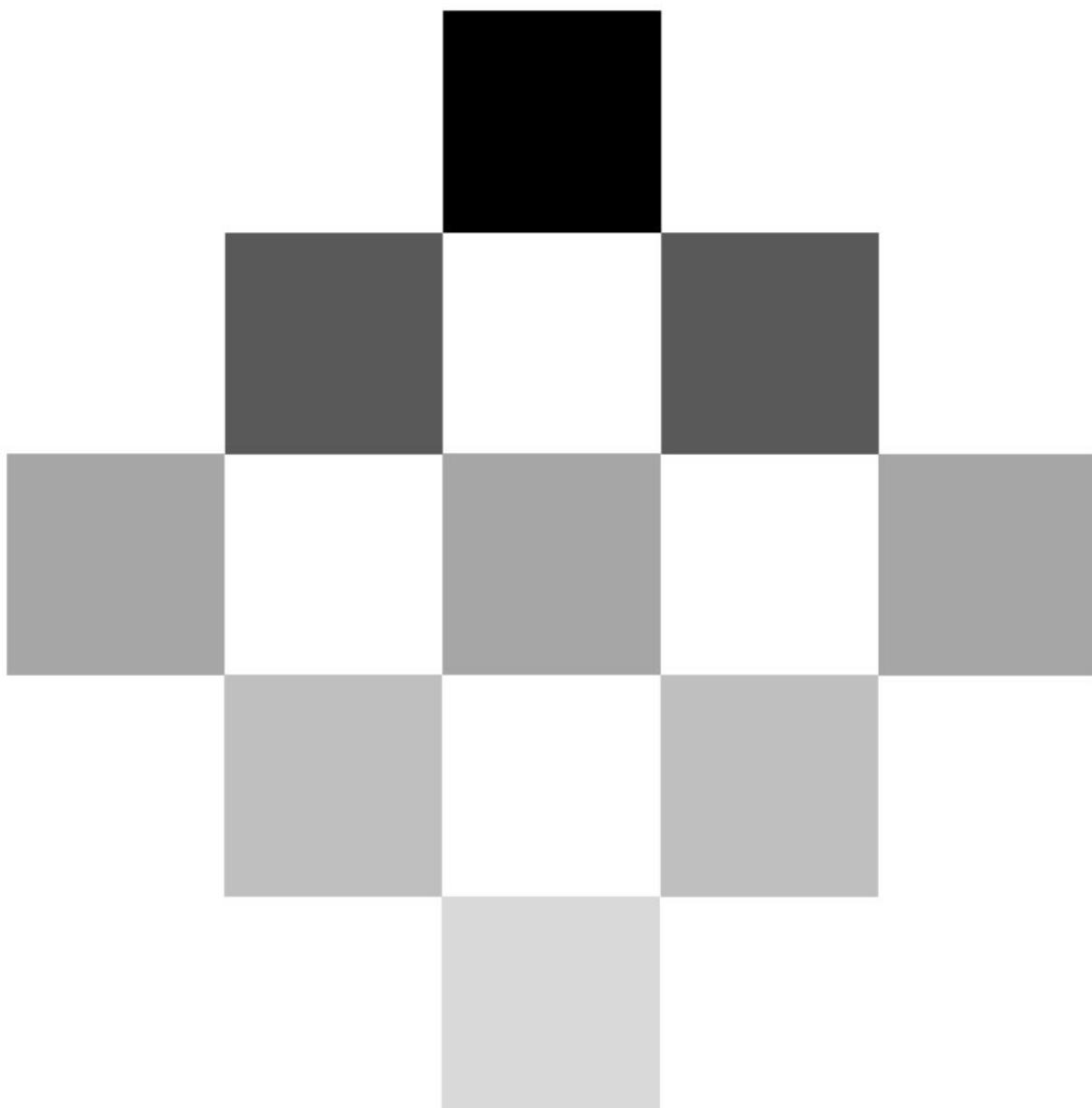
Diamant

Annexe 2

DIAMANT

En haut du diamant, placez l'exemple de propos que vous estimez le plus nuisible, en dessous, deux exemples qui vous semblent un peu moins nuisibles, et ainsi de suite jusqu'au bas du diamant.

DISCOURS LE PLUS NUISIBLE



Fiche mémo « grille d'analyse des discours toxiques »

Annexe 3



L'INTENTION ET LE TON

TRÈS GRAVE

Affiche placardée autour
d'un campement Rom.« Tuons tous
les Roms »SMS envoyé à un
ami pour « rire ».

GRAVE

selon l'INTENTION de l'auteur des propos

Un même propos peut être plus grave en fonction du ton utilisé. Il est possible que l'auteur d'un propos puisse l'avoir tenu sans en avoir évalué sa portée. Il est également possible que cette personne le regrette. À l'inverse, lorsqu'une personne a pour intention d'être discriminante et de faire du mal, son propos est d'autant plus grave.

Attention : l'impact du discours n'est pas nécessairement proportionnel à la violence du ton et du contenu. Par exemple, une argumentation fallacieuse dans un langage très policé autour des problèmes sanitaires et sociaux des campements de Roms peut faire bien plus de dégâts que des insultes ou commentaires perçus comme plus extrêmes.

LA OU LES CIBLES POTENTIELLES

TRÈS VULNÉRABLE

« Les musulmans sont
des êtres pernicieux ! »« Les enfants sont
des êtres pernicieux ! »« Les politiques sont
des êtres pernicieux ! »

VULNÉRABLE

selon la CIBLE ou les CIBLES POTENTIELLES

En fonction de la manière dont des individus ou des groupes sociaux sont perçus par notre société, certains peuvent être considérés comme plus vulnérables que d'autres, telles que les minorités. Par exemple, une insulte à l'encontre des chrétiens a de grandes chances d'être plus préjudiciable dans un pays dont la majorité de la population est d'une autre confession. Une même expression appliquée à des personnes ou des groupes différents peut avoir des effets différents.

Pour évaluer au mieux l'impact réel ou potentiel d'un propos toxique, il est nécessaire d'essayer de se placer dans la perspective des personnes et des groupes ciblés. Souvent, une personne extérieure apprécie mal et minimise cet impact. Ainsi, des propos prononcés « pour rire » ou « à prendre au second degré » peuvent être dévastateurs pour les personnes ou les groupes qui en sont la cible.



Source : Cette fiche est extraite de la guide « Agir contre les discours toxiques », Amnesty International France, 2019, pp 39-41

Articles thématiques

Annexe 4

Discours toxiques à l'encontre des femmes

Document 1

« Harcèlement en ligne : l'impact inquiétant »
Amnesty. Publié le 20.11.2017.

Des femmes du monde entier font état de stress, d'angoisse et de crises de panique générés par ces expériences en ligne délétères.

<https://www.amnesty.fr/discriminations/actualites/des-femmes-du-monde-entier-font--etat-de-stress-dangoisse>

Document 2

« Harcèlement sexiste en ligne: la justice muette face aux meutes »
Libération. Par Virginie Ballet, publié le 6 février 2018 à 20:36

Insultes, menaces : une majorité de femmes ont déjà connu des formes de violences sur Internet. Le Haut Conseil à l'égalité dénonce l'impunité dont profitent les auteurs de ces actes.

https://www.liberation.fr/france/2018/02/06/harcelement-sexiste-en-ligne-la-justice-muette-face-aux-meutes_1627932/

Document 3

« Le harcèlement en ligne des journalistes concerne particulièrement les femmes »

Le Figaro. Par Alexandre Guitton/ AFP agence, publié le 26/07/2018 à 19:06

Dans un rapport publié jeudi, Reporters sans frontières met en exergue les dangers que représente le cyberharcèlement, que l'organisation qualifie comme « l'une des pires menaces contre la liberté de la presse ».

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/07/26/01016-20180726ARTFIG00317-le-harcelement-en-ligne-des-journalistes-concerne-particulierement-les-femmes.php>

Document 4

« Violence en ligne à l'égard des femmes : l'inefficacité de Twitter »

Amnesty. Publié le 26/03/2018

Twitter a récemment affirmé « être aux côtés des femmes du monde entier ». La plateforme manque pourtant à son devoir en ne protégeant pas les utilisatrices contre les violences et les abus.

<https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/violence-en-ligne-a-legard-des-femmes-inefficacite-twitter>

Discours toxiques à l'encontre des rohingyas

Document 1

« Ashin Wirathu, moine bouddhiste: on l'appelle le "Hitler birman" »
L'Express. Par Charles Haquet, publié le 09/06/2017 à 09:00, mis à jour le 22/12/2017 à 09:45

Connu pour ses prêches islamophobes, le moine bouddhiste Ashin Wirathu menace le gouvernement d'Aung San Suu Kyi. Récemment réduit au silence, il n'en est que plus dangereux.

https://www.lexpress.fr/actualite/monde/asie/ashin-wirathu-moine-bouddhiste-on-l-appelle-le-hitler-birman_1915393.html

Document 2

« L'armée birmane à l'origine des appels à la haine contre les Rohingya sur Facebook »
Le Monde. Publié le 16 octobre 2018 à 14h45 - Mis à jour le 16 octobre 2018 à 15h42

A l'aide de faux comptes et de pages de divertissement populaires, les militaires birmans ont propagé des messages viraux à caractère politique raciste et violent, révèle une enquête du « New York Times ».

https://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/10/16/l-armee-birmane-a-l-origine-des-appels-a-la-haine-contre-les-rohingya-sur-facebook_5370212_4408996.html

Document 3

« Le sort des Rohingyas au Myanmar »

En quelques semaines, plus de 500 000 réfugiés Rohingyas ont fui au Bangladesh en raison de la répression du gouvernement du Myanmar. L'opération menée par l'armée dans l'État d'Arakan au Myanmar constitue un nettoyage ethnique et un ensemble de crimes contre l'humanité. Le calvaire d'une minorité musulmane qui ne fait que s'aggraver.

<https://www.amnesty.fr/dossiers/le-sort-des-rohingyas-au-myanmar>

Document 4

« Rohingyas : pourquoi il s'agit d'un crime contre l'humanité »

Les récits de témoins, les images et données satellite, et les photos et vidéos recueillis par nos chercheurs aboutissent tous à la même conclusion : des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants Rohingyas sont victimes d'une attaque généralisée et systématique, constitutive de crimes contre l'humanité.

<https://www.amnesty.fr/conflicts-armes-et-populations/actualites/rohingyas-des-crimes-contre-lhumanite>



Discours toxiques à l'encontre des personnes LGBTI*

*LGBTI : Lesbiennes, Gays, Bisexuelles, Transgenres, Intersexes

Document 1

« Poutine : la Russie n'est pas homophobe mais préfère la "famille saine" »

Le Parisien. Le 5 décembre 2014 à 15h52

<http://www.leparisien.fr/societe/poutine-la-russie-n-est-pas-homophobe-mais-prefere-la-famille-saine-05-12-2014-4350363.php>

Document 2

« Homophobie en Tchétchénie : le président Kadyrov compare les gays à "des démons" »

Midi Libre. Publié le 15/07/2017 à 21:55 / Modifié le 15/07/2017 à 21:55

Dans une interview pour l'émission Real Sports, sur la chaîne américaine HBO, le président Tchétchène Ramzan Kadyrov a nié les persécutions envers les homosexuels dont il est accusé. Avant d'enchaîner sur une spectaculaire litanie homophobe.

<https://www.midilibre.fr/2017/07/15/homophobie-en-tchetchenie-le-president-kadyrov-compare-les-gays-a-des-demons,1536675.php>

Document 3

« Russie : des militants LGBTI arrêtés puis relâchés »

Amnesty. Publié le 12.05.2017.

Jeudi 11 mai 2017, cinq militants LGBTI ont été arrêtés. Ils essayaient de remettre au bureau du procureur général une pétition contre les persécutions homophobes en Tchétchénie.

<https://www.amnesty.fr/discriminations/actualites/russie-des-militants-lgbti-arretes-puis-relaches>

Document 4

« Tchétchénie : des homosexuels enlevés, torturés ou tués »

Amnesty. Publié le 12.04.2017.

Des hommes perçus comme homosexuels auraient été enlevés, torturés voire tués en toute impunité en Tchétchénie dans le cadre d'une campagne coordonnée.

<https://www.amnesty.fr/discriminations/actualites/tchetchenie-des-homosexuels-enleves-tortures-ou>



Déclaration universelle des droits de l'homme simplifiée

Annexe 5

La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948. La DUDH est la première reconnaissance universelle du fait que les libertés et les droits fondamentaux sont inhérents à tout être humain sans aucune distinction, indivisibles et inaliénables. Si la DUDH n'est pas un texte de loi contraignant (c'est-à-dire qu'elle n'a pas d'application obligatoire), elle représente un idéal à atteindre et un engagement moral des nations et des peuples. Elle constitue le fondement du droit international relatif aux droits humains.

DROITS ET LIBERTÉS CIVILS		
	Droit à la vie, droit à la non-discrimination, droit de ne pas subir de torture ni être réduit-e en esclavage	Article 1 Liberté et égalité en dignité et en droits Article 2 Non-discrimination Article 3 Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne Article 4 Droit de ne pas être réduit-e en esclavage Article 5 Droit de ne pas être soumis-e à la torture
DROITS JURIDIQUES		
	Droit à la présomption d'innocence, droit à un procès équitable, droit de ne pas être arrêté-e ou détenu-e arbitrairement	Article 6 Protection de la loi pour tous et toutes Article 7 Égalité devant la loi Article 8 Réparation lorsque les droits ont été bafoués Article 9 Pas d'arrestation, de détention ni d'exil arbitraires Article 10 Droit à un procès équitable Article 11 Présomption d'innocence Article 14 Droit d'aller dans un autre pays et de demander une protection
DROITS SOCIAUX		
	Droit à l'éducation, droit aux soins médicaux, droit aux loisirs, droit de fonder une famille et de s'en occuper	Article 12 Droit à une vie privée, à un foyer et à une vie de famille Article 13 Liberté d'habiter et de voyager librement au sein des frontières de l'État Article 16 Droit de se marier et de fonder une famille Article 24 Droit au repos et aux loisirs Article 26 Droit à l'éducation, notamment à un enseignement primaire gratuit
DROITS ÉCONOMIQUES		
	Droits à la propriété, au travail, au logement, à une retraite et à un niveau de vie suffisant	Article 15 Droit à une nationalité Article 17 Droit à la propriété Article 22 Droit à la sécurité sociale Article 23 Droit de travailler, de toucher un salaire juste et d'adhérer à un syndicat Article 25 Droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être
DROITS POLITIQUES		
	Droit de participer au gouvernement de son pays, droit de vote, droits aux libertés de réunion pacifique, d'expression, de conviction et de religion	Article 18 Liberté de croyance (dont la liberté de religion) Article 19 Liberté d'expression et droit de diffuser des informations Article 20 Liberté d'adhérer à des associations et de rencontrer d'autres personnes de manière pacifique Article 21 Droit de participer au gouvernement du pays
DROITS CULTURELS ET EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ		
	Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté	Article 27 Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté Article 28 Droit à ce que règne un ordre international tel que tous ces droits puissent être pleinement respectés Article 29 Responsabilité de respecter les droits des autres personnes Article 30 Ne priver personne de l'un de ces droits !

Études de cas - Questionnaire

Annexe 6

Résumez la situation en quelques lignes : où se déroule-t-elle ? qui est ciblé par des discours toxiques ? qui est l'auteur / qui sont les auteurs des discours toxiques ?

Quelles sont (ou pourraient être) les conséquences des discours toxiques sur les personnes cibles ?

Quelles sont (ou quelles pourraient être) les conséquences des discours toxiques sur la société dans son ensemble ?

En vous appuyant sur la Déclaration universelle des droits de l'homme : quels droits humains ont été violés ?



Fiche mémo « Les conséquences des discours toxiques »

Annexe 7

Les conséquences des discours toxiques sur les individus

Harcèlement

Le harcèlement est la répétition de propos et de comportements ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime. Cela se traduit par des conséquences sur la santé physique ou mentale de la personne harcelée.

Le harcèlement peut s'exercer à travers des insultes ou des vexations, des menaces, des propos obscènes, des appels téléphoniques, des SMS, des visites au domicile ou passages sur le lieu de travail...

Dans le cas du cyberharcèlement – ou harcèlement en ligne, cela peut prendre la forme de courriers électroniques malveillants, de commentaires, de vidéos, de montages d'images, de messages sur des forums etc.

Le harcèlement est puni quels que soient les liens entre l'auteur et la victime : collègues de travail, voisins, élèves d'un même établissement, couple marié ou non.

Le harcèlement en ligne est puni que les échanges soient publics (sur un forum par exemple) ou privés (entre amis sur un réseau social).

On parle de harcèlement discriminatoire lorsque le harcèlement se fonde sur un motif prohibé (sexe, origine, orientation sexuelle etc.). Dans ce cas, les agissements n'ont pas besoin d'être répétés pour qu'une situation puisse être qualifiée de harcèlement discriminatoire, un acte unique peut suffire.

Le premier message du discours toxique s'adresse au groupe visé par le discours. Il vise à faire penser aux personnes ou groupes ciblés qu'elles ou ils n'ont pas leur place dans cette société.

En raison de leur diffusion répétée, les stéréotypes et les préjugés véhiculés par les discours toxiques se transforment progressivement en étiquettes, en stigmates négatifs qui peuvent

nuire au bien-être psychologique et à l'adaptation sociale des personnes. Les discours toxiques peuvent ainsi provoquer chez les individus visés une perte d'estime de soi, de l'anxiété, un sentiment d'isolement, pouvant conduire à la dépression, voire au suicide, notamment dans les cas de harcèlement ou de cyberharcèlement.

Lorsqu'ils se fondent sur des critères discriminatoires, les discours toxiques humilient, sapent la confiance, la dignité et le sentiment de sécurité des personnes visées, qui sont souvent déjà considérées comme socialement vulnérables et potentiellement victimes de discrimination. Ce faisant, les discours toxiques réduisent l'aptitude des personnes cibles à appartenir à la société et leur capacité d'agir.

Des sociologues parlent de déterminisme social pour désigner l'ensemble des mécanismes et des processus sociaux qui déterminent les comportements humains. Ce déterminisme restreint le libre arbitre de l'individu, qui réalise et adapte ses actions et son comportement sous le poids de la société. Les rôles sociaux qui sont assignés aux individus sont en grande partie le produit de ce déterminisme social.

Par exemple, dans un contexte social marqué par des stéréotypes fondés sur le genre, les femmes se voient attribuer certaines caractéristiques (empathie, douceur, qualités relationnelles etc.) qui vont affecter la perception qu'elles ont d'elles-mêmes et de leurs capacités, et ainsi influer sur leurs parcours éducatif et professionnel (orientation vers les métiers du soin à la personne ou de la communication plutôt que vers des professions dites « masculines »).

Les inégalités produites par le fonctionnement de la société (discriminations systémiques) ont des conséquences sur la capacité des individus des groupes minorisés à s'exprimer et à se faire entendre du groupe dominant.

Les discours toxiques peuvent renforcer ces inégalités.

Les conséquences des discours toxiques sur la société

Le second message des discours toxiques est adressé aux autres membres de la communauté, qui n'appartiennent pas au groupe visé. Il véhicule l'idée que les opinions derrière les discours toxiques sont partagées par beaucoup, même si elles ne sont pas toujours exprimées publiquement.

Les discours toxiques inscrivent dans l'espace public des représentations négatives de certains groupes, qui les assignent à une position d'infériorité. Avec le temps, ces messages tendent à devenir constitutifs du tissu social de nos sociétés. Ceci peut alors offrir un terrain fertile à l'émergence de discours et comportements haineux et de plus en plus violents, à l'aggravation des violations des droits humains ainsi qu'à l'apparition de crimes de haine. Ce phénomène est favorisé par l'existence de relations sociales et de pouvoirs déséquilibrés. Il se développe souvent de façon insidieuse sur un temps long et agit comme un poison dont l'effet toxique se fait progressivement sentir.

Les discours toxiques créent et nourrissent les conditions qui affaiblissent les droits et les libertés des personnes cibles, ainsi que leur capacité à participer à la vie sociale (politique, culturelle etc.), à se faire entendre et à défendre leurs droits.

Poussés à l'extrême, les discours toxiques contribuent à la déshumanisation du groupe visé. C'est à cause de cette déshumanisation que des passages à l'acte violents peuvent avoir lieu, de l'échelle individuelle à la dimension collective. Ce phénomène a été observé dans les situations de conflit et de génocide (les Allemands étaient représentés comme des brutes sanguinaires, les Juifs sous des traits caricaturés, les Tutsis comme des cafards, etc.). Aujourd'hui, les migrants subissent également ce phénomène, et sont parfois présentés comme une « horde de cafards »

Crime de haine

Un crime de haine est une atteinte à une personne ou à ses biens fondée sur une motivation discriminatoire, c'est-à-dire commise en raison de son appartenance, réelle ou supposée, à un groupe particulier (religieux, ethnique, lié au genre ou à l'orientation sexuelle, etc.). Si tous les propos haineux ne se traduisent pas par des crimes de haine, les crimes de haine impliquent en revanche systématiquement des propos haineux.

Source : Cette fiche est extraite du guide « Agir contre les discours toxiques », Amnesty International France, 2019, pp 16-21.